L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI 19 AOUT 1880.

Dentistes.

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
190 - - - DAUPHINE - - - 190
Entre Ste-Anne et Dumaine.
20jany1880

Dr E. BURGUNDER, Dentiste,
258 .... Chartres 258
Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts, pièces aurification et plombage de $1 à $5 par dent, suivant la carie. Célèbre dentifrice, à 25 la boite. Pose de dents artificielles. Donne tous les soins pour les ventouses et sangsues. 23 déc—1an. dim. mar jeu.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 - - - Esplanade - - - 130
Près Remparts.
21mai—1an D Ma J

Réclamations Francaises.

LES TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre peuvent être recouvrées, sans délai, en s'adressant à
J. G. EUSTIS,
Commissaire des Etats-Unis
26 rue Carondelet.
20 juil—3m P. O. boite 2027.

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent,
De toutes dénominations, coupons et enregistré de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus par la
Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 34.
27mai—tl

Bureau du Nouveau Jockey Club de la Louisiane, No 104, rue Canal, Nlle-Orléans, 12 juillet 1880.—Les Fair Grounds à louer pour Piques Niques, etc. Privilége de roulage sur la voie, cinq piastres pour le reste de la présente année.
Les Asiles d'orphelins et les institutions de charité peuvent avoir gratis l'usage des Fair Grounds pour piques-niques.
G. W. NOTT,
13 juil—3 m Secrétaire-Trésorier.

Brasseries.

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGÈNE ERATH,
283.....RUE VILLERE.....283
Entre Esplanade et Chemin du Bayou.
11mar—1anDMarV

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS.
Entre Conti et St-Louis.
fév 80 -1an—D M J

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 34 RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.
ARGENT prêté sur des valeurs collatérales Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.
9mai—1an LEONORA FASS.

SON QUEYROUZE, OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
4 juil 80—1an Nlle-Orléans.

FRANÇOIS DUFRECHE,
Successeur de JAMES GIBNEY
Entrepreneur de pompes funèbres.
57 Rue des Champs-Elysées,
Entre Moreau et Casacalvo. Nouvelle-Orléans.
TOUJOURS PRÊTS.
Cercueils Métalliques brevetés,
En acajou et en noyer.
Aussi Cercueils simples.
VOITURES A LOUER
21 janv—1an D.M.J

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Asteul Mme	Gonazé Louis
Bessy Charles	Guymet Joseph
Becker Vve Louis	Gardey Joseph
Barbiot Mr	Hiegel Mr et Mme
Barbiot Emile	Jacquin Charles Désiré
Biegel Joseph	Jouchaux Simon
Bouvard Mme Vve	Juven Eugène
Beaume Jean	Layaa Jean Pierre
Bellebos Louis	Lechec Arthur
Beiselle Mme Vve	Larrieu Mr et Mme Jean
Basset, les époux Agnély	Laborde Gabrielle
Beuches Emile Pierre George	LeBorgne Vincent / Lefevre Désiré
Bégué Mr	Lacase Joseph
Barbessan Jean	Mouren Provençal Vtor.
Roger ou Boyer Augustin	Morizot Louis
Cabanet Mme	Montblanc Hri. Léonard
Cronchet François	Mazure Louis
Chapin Gustave	Mertz Vve Louis
Cotte Vve	Majastre Pierre
Cambany (notaire)	Oger René
Corvaisier Joseph	Pézé Adolphe
Courtiade Eugène	Parpont Ernest Michel
Dumas Mr et Mme Edouard	Peyret Jean / Rocques Baptiste
Dufault Mme Vve	Rémond Julien
Dumas François E.	Renouard Emile
Ditté Jean Daniel	Riotte Charles Louis
Delacourt Gaston Frédéric Eugène	Sistas Jean / Souillard Jean Baptiste
Due Mme Vve	Stocklen Pierre
Embonlas Géraud	Sauchet Marie Victoire
Formigu Mariette	Songeon Gilles
Feuillassier Jn. Etienne	Tournier Joseph
Fournal J.	Tabalier née Marceline
Frémaux Stéphanie	Vincent
Gestach Léontine (me. Bullard)	Wolff Mme Henri

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.
Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.
La Nouvelle-Orléans,
Le 16 Juillet 1880.
Le Gérant,
FRANCIS NAVONE.
17 juillet—

Franklin Steam Sash and Blind Factory.
P.C.Malone, Propriétaire.
Au coin des rues Franklin et Clio.
FABRIQUE de Châssis et de Jalousies, Bois scié, passé au tour, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les cars du dépôt de Jackson passent devant la porte. Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude.
4 mars—1an. DMerV

S. N. PIKE'S *Magnolia* WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
Signé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIERES MAISONS de gros en ont toujours et en vendent à la Nlle-Orléans.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 15 août 1880.
OUVERT LE DIMANCHE de 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Cambon S.	Mackal J. W.
Cabard H. Eug't.	Masse Angelo,
Cousse Dominique,	Martinez Felipe,
Des Desrivières,	Rosso Domenico,
Humbert Frits,	Sardigna Giovanni,
Loura George,	Suo Jules,
Lalande Guiseppe,	Tonseal Jean,
	Tonavich Marthe.

LISTE DES DAMES.

Bussel V. Mme, Canjols Philippe Vve Mme
Tolette Vve Mme.

Hôtels, Sources, etc.

BEERSHEBA SPRINGS
Au sommet des Monts Cumberland.
GRUNDY COUNTY, TENN.
A 2,250 pieds au-dessus du niveau de la mer.
Gén. CHAS. E. SMEDES, autrefois de la Nlle-Orléans, propriétaire-directeur.
Col. MATT F. JOHNSON, Washington Co., Miss.

DR A. E. GOURRIER, de la N.-Orléans, médecin-résident, Bureau, 149 rue du Canal, Dr JOS. T. SCOTT, de la N.-O.,—à se référer. Conditions: Par jour, $2; par semaine $12; par mois, $40.
Cet hôtel est ouvert depuis le 1er juin. Les fièvres de marais et autres, le choléra et les moustiques y sont inconnus. Tout y est en parfait état et de grandes améliorations ont été faites depuis l'été dernier. Il ne se trouve nulle part d'atmosphère plus pure, ou des eaux (Chalybeate, freestone et de cave) possédant plus de vertus curatives. Musique pendant toute la saison: amusements variés pour les jeunes et les vieux. Beaux chemins, bons chevaux, excellentes voitures. On est à l'hôtel, qui est de 1re classe, comme chez soi. Pas de réduction de prix. Bureau de poste et de télégraphe à l'hôtel même. Transport direct avec un seul changement de car dans les 24 heures. Route la plus courte, la plus rapide et le meilleur marché à une localité quelconque en dehors des atteintes de la fièvre.
CHAS. E. SMEDES & CO,
18 juillet— Propriétaires

MONTROSS HOUSE,
BILOXI, Miss.
P. MONTROSS,
PROPRIÉTAIRE.
OUVERT pour la réception des visiteurs, l'hiver comme l'été.
L'Hôtel est de première classe dans tous ses départements et est situé dans une des places les plus belles et les plus saines des bords du lac, avec une très belle vue du lac et des forêts.
Objets de chasse, de pêche et bateau de première qualité.
Pour plus amples informations, s'adresser à
P. J. MONTROSS,
Propriétaire,
30mai—4 mois.

HOTEL
WEST END.
NOUVEAU LAC.
Le RESTAURANT le plus SOMPTUEUX et le MIEUX TENU sur l'eau.
Les METS les plus DELICATS et les plus RARES y seront servis aux prix de la ville.
Bâtisse nouvelle et élégamment meublée. Le public est cordialement invité à la venir examiner.
F. MICHOLET,
Propriétaire.
FRITZ HUPPENBAUER,
Directeur.
28juillet—3m.

MAISON FRAPART.
(Frapart House)
MANDEVILLE, LNE.
CETTE maison, récemment construite, possède tous les agréments des hôtels de premier ordre, faisant face au lac, dans le voisinage de l'endroit le plus ombragé de Mandeville, elle a pour les familles des appartements frais et spacieux. La table est approvisionnée des meilleures choses qui se trouvent sur le marché de la Nouvelle-Orléans. La cuisine est sous la direction d'un maître-queux français de Première classe; des garçons, waiters, polis et intelligents font le service du restaurant. Pas de système de table d'hôte.
Repas servis à toute heure. Ayant en charge les restaurants des vapeurs "New Camelia" et "Héroïne," mes moyens de pourvoir au confort de mes habitués sont incontestables. Quoique possédés par la même personne, la maison et le Jardin de Bière sont deux établissements séparés et bien distincts l'un de l'autre. Le Jardin de Bière est sous la direction exclusive de J. H. Frerich, tandis que la maison est à l'usage exclusif des familles.
18juil—

HOTEL DE L'EUROPE,
A. BILOXI.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45, pour 15 jours, $25; par semaine $12.
19 mai—3m.

CHARLES JACQUES.
Restaurant français,
54 Ouest-Onzième Rue,
Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.
DINER, Table d'Hôte, un dollar: Menu varié tous les jours, Potage, Hors-d'œuvres, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromages, Café, Demi bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.
Chambres et appartements à Louer.
On sollicite le patronage des voyageurs venant de la Louisiane.
13avr

GRAND BAZAR
D'HABITS et de LINGE FAIT
—DE—
GODCHAUX,
81 & 83 RUE DU CANAL.
NOUS OUVRIRONS
MARDI, 18 MAI 1880,
le plus grand assortiment d'habits en alpacas de soie et gros gain, de notre propre fabrique, et le meilleur marché qui ait jamais été offert en cette ville, pour hommes, jeunes gens, petits garçons et enfants.
Le Département de Linge fait
de notre immense établissement est rempli d'articles de première classe parmi lesquels un superbe stock de
CHEMISES.
Le succès sans pareil dans la vente de ces chemises qui vont à ravir est une garantie suffisante de leur valeur supérieure, comparée à celle des autres faiseurs.
LINGE DE DESSOUS
—ET—
BONNETERIE.
Nous avons tous les meilleurs genres de marchandises étrangères et américaines des plus bas prix aux prix les plus élevés et des meilleurs modèles. 16mai—

Notice de dissolution de société.
LA société existant jusqu'ici entre HENRY DENEGRE, L. O. DESFORGES et JOS. B. WILLIAMS, agent, sous la raison sociale DENEGRE, DESFORGES & CIE., a été dissoute par limitation de temps, le 1er juillet 1880, et W. A. BOYLE, coin Gravier et Carondelet, est autorisé à liquider les affaires de la maison.
HENRY DENEGRE,
L. O. DESFORGES,
JOS. B. WILLIAMS, Agent.
N.-O. 1er juillet 1880.

Par suite de la dissolution ci-dessus, les soussignés ont aujourd'hui formé une société en vue de faire le commerce de Charbon en gros et en détail. Leur Bureau est situé au coin des rues Carondelet et Commune. Leur chantier sera établi au No 293 de la rue des Remparts et leur landing au coin de Port et Levée.
Ils sollicitent la continuation du patronage jusqu'ici accordé à la maison DENEGRE, DESFORGES & CIE.
HENRY DENEGRE,
GABRIEL VILLERÉ.
Ce dernier autrefois employé dans la maison A. Lambert & Cie.
1er août—

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.,)
67 et 69, Rue du Camp,
NOUVELLE-ORLÉANS,
Organisée en 1849—Réorganisée en 1880,
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
Sollicite des
Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.
W. E. LYMAN .... Président.
S. B. NEWMAN .... Vice-Président.
CHAS. E. RICE .... Secrétaire.
Directeurs:

Samuel B. Newman,	Samuel H. Kennedy,
Thomas A. Adams,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
S. Hernsheim,	AM. Moulton,
Geo. W. Bentell,	Wm. B. Conger,
P. E. Mortimer,	John M. Parker,
Reuben G. Bush,	George Martin,
Edward Nalle,	Harry L. Flash,
W. W. Swain,	J. J. Reiss,
A. H. Steward,	Lucien Deléry,
U. Marinoni,	Louis Prados,
Charles H. Dolsen,	Charles Newman,
B. P. Grigsby,	S. C. Coulon,
Wm. A. Phelps,	John Calder,
Ferd. Marks,	Wm. E. Lyman.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne.,
Mardi, 14 Septembre 1880.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE I.
GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINÉE DU
Mardi, 14 Septembre 1880.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,
M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du
MARDI, 14 Septembre 1880
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nouvelle-Orléans, Lne.
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres en...

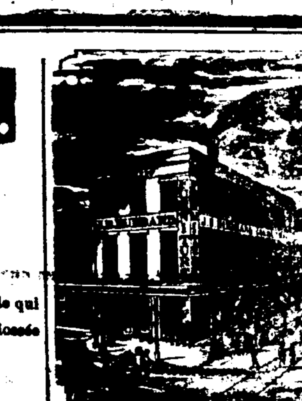

MAISON ÉTABLIE EN 1840

PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

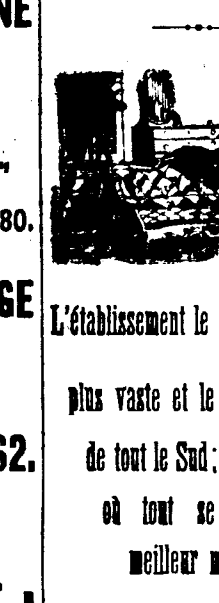

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

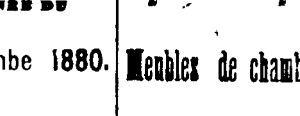

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de cotelines, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.
Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

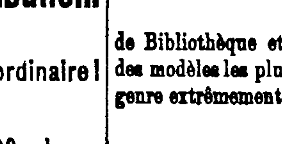

Meubles de chambre à coucher
en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger,
de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à ten. Canapés, Chaises longues se repliant.

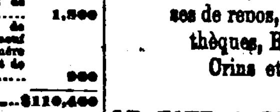

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et le qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Mrs Cornelia A. Black, Exécutrice Testamentaire vs. Robert Y. Black.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35. En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 21 septembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot ou morceau de terre, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Première, Deuxième, Magazine et Camp, et mesurant cinquante cinq pieds trois pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-huit pieds et trois pouces, (au pied américain,) ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent, le dit lot ou morceau de terre étant composé de deux certains lots de terre désignés par les Nos 3 et 4, sur un certain plan de H. Moelhausen, déposé à l'étude de G. R. Stringer, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 41, moins huit pieds pris du lot No 4, sur le côté le plus près de la rue Deuxième.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 août—19,26—sept.2,9,16,2[illegible].

John McCaffrey vs. Mrs. Ellen Alexander.
QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,980. — En vertu d'un writ de fieri facias au Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 11 septembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
La moitié indivise d'intérêt dans un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bassin, anciennement St. John, Girod, Franklin, anciennement St Pierre et Lafayette, anciennement Havis, et désigné par le No. vingt-quatre, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville le 20 janvier 1832, et déposé pour référence dans le bureau de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, selon lequel plan le dit lot mesure au pied américain trente-deux pieds de face à la dite rue Bassin, anciennement St. John, sur une profondeur de cent vingt huit pieds trois pouces et cinq lignes sur un côté et cent vingt-huit pieds trois pouces et six lignes de l'autre côté adjacent au lot No. vingt-cinq.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10août—10,17,24,31—sept.7,11.

John V. Moore vs Algernon S. Bech et als.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour les Sixième et Septième Districts de la paroisse d'Orléans. No. 2114.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District Judiciaire pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Second District de cette ville, SAMEDI le 28 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:
Un certain îlet de terre situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le faubourg Hurstville, anciennement paroisse Jefferson, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges et avantages qui y appartiennent, désigné par le numéro vingt deux sur un plan fait par B. Buisson, voyer, en date du 17 mars 1837, déposé en l'étude de E. Barnett, alors notaire en cette ville, borné par les rues Eléonor, Laurel et Live Oak et par la ligne de division de Bloomingdale et une façade de trois cents pieds sur la rue Eléonor, deux cent cinquante-six pieds de face à la rue Live Oak et deux cent quatre-vingts pieds quatre lignes de face à la rue Laurel.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28juillet—28—4,11,18,25,28août.

Pierre Gérome et Madame Claude Françoise Mélanie Vuillemot, épouse du dit Pierre Gérome vs Dr Louis Charles Roudanez.
QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 45,469.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 21 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre et un magasin, cuisine en brique et autres améliorations construites sur le dit lot de terre, les droits, privilèges, servitudes, sans aucune exception ou réserve, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans et désigné par la lettre B, sur un plan dressé en date du 15 décembre 1866 par J. A. D'Hémécourt, député voyer, annexé à un acte passé pardevant C. T. Foulon, notaire, le 22 décembre 1866, ayant un contrat hypothécaire du Dr Roudanez en faveur de Alphonse Jeanselme, sur le lot de terre, le magasin et la cuisine en briques désignés sur le dit plan par la lettre A et formant l'encoignure des rues Baronne et Girod, selon le dit plan et le dit lot de terre, magasin et cuisine désigné par la lettre A mesure vingt et un pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne, la même largeur sur la ligne du fond sur soixante pieds un pouce de profondeur sur chacun des côtés, entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits de l'usage en commun avec les autres cinq lots de terre et magasins désignés sur le dit plan par les lettres A, C, D, E et F, d'une allée de trois pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Girod sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes selon le plan d'après lequel le dit lot de terre B, hypothéqué est une portion des lots de terre contigus situés côte à côte désignés par les Nos 1 et 2, dans l'ilet borné par les dites rues et par les rues Lafayette et Dryades sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de la ville de la Nlle-Orléans, en date du 9 décembre 1858 et déposé à l'étude de Eusèbe Bouny, notaire en cette ville. Les dits deux lots Nos 1 et 2 étant contigus et faisant face à la dite rue Girod et le dit lot No 2 formant le coin des dites rues Girod et Baronne, d'après le dit plan de Louis H. Pilié, lesquels dits deux lots de terre Nos Un et Deux, dont le lot B forme une partie, ont été achetés par le défendeur dans cette affaire, de la ville de la Nlle-Orléans, à laquelle ville ils appartenaient comme légataire de John McDonogh et comme il paraît plus entièrement de l'acte d'hypothèque du défendeur à A. Jarbes, pardevant C. V. Foulon, notaire, le 27 avril 1867.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juillet—21, 28, août 4, 11, 18, 21.

Berthe Mathieu vs Dame Marie Cécile Post et son époux pour l'autoriser.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 10,620—En vertu d'un writ de saisie et de vente au dernier shérif de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par lui à moi transféré, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 4 septembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain terrain avec les améliorations qui plus tard doivent s'y trouver, situé dans le troisième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Broad, Washington, Lopez et Septième, désigné comme le lot No. Trois sur un plan annexé à l'acte passé pardevant A. D. Doriocourt, notaire le 23 mars 1871, plan d'après lequel ledit terrain mesure trente-deux pieds de face rue Washington, sur cent-vingt de profondeur, entre lignes parallèles.
Etant la même propriété qui fut acquise par Dame Marie Cécile Post, demanderesse ici, en vertu d'une donation inter-vivos faite à elle par son père, Henry Tabary, suivant un acte passé pardevant feu A. E. Bienvenu, notaire, en cette ville, le 24 janvier 1872, et enregistré dans le livre des transferts No 102, fol. 142.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 août—3,10,17,24 31, sept 4.

J. H. P. Merhfeld vs H. Burmeister.
TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 26,290.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 28 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Enghein, Amour, Port et Craps, désigné par le No 23 de l'ilet No 9, selon un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, en date du 21 novembre 1844 et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire, et mesurant au pied américain vingt-neuf pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Enghein sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et 6 lignes.
2° Un certain lot de terre dans le même District et ilet ci-dessus mentionné, et désigné par le No 26 sur le plan ci-dessus décrit, mesurant au pied américain vingt-neuf pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Enghein sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes, entre lignes parallèles.
3° Deux lots de terre situés dans le même district et dans l'ilet No 21, compris entre l'avenue Lafayette et les rues St Avit, Port et St-Jean Baptiste, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par C. Gireux et A. Castaing, en date du 18 juin 1853, déposé à l'étude de W. J. Castell, notaire, les dits lots mesurant comme suit: Le lot No 5 forme le coin des rues St Jean-Baptiste et de l'avenue Lafayette et mesure trente-trois pieds neuf pouces de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes; le lot No 6 mesure trente-trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes entre lignes parallèles.
4° Deux lots de terre situés dans le même district dans l'ilet No 611, compris entre les rues Lafayette Avenue (ou Promenade), Girod, Arts et St-Jean-Baptiste, lesquels lots sont désignés par les Nos 1 et 4, sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 19 juillet 1866, étant la vente par Bertrand Saloy à W. Smith, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit, à savoir:
Lot No. 1, mesure 24 pieds de face à l'Avenue Lafayette, cent seize pieds trois pouces et quatre lignes à la rue Girod, cent dix pieds sur la ligne qui le divise du lot No. 2, soixante et un pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne du fond allant dans une direction oblique, le dit lot étant la même propriété acquise par le défendeur Henry Burmeister par achat de B. Saloy, par acte pardevant A. Doriocourt, notaire, passé le 11 août 1866, le dit lot No. 4, mesure trente quatre pieds de face à l'Avenue Lafayette, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages qui y appartiennent, ou qui en dépendent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3,10,17,24,28.

M. J. Drucker vs Henri Trieau.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après nommés, SAMEDI, 21 août 1880, à 10 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un grand lot de cuir, peaux de veaux, empeignes, cirage et le matériel de cordonnier, maintenant à mon entrepôt Nos 23 et 25 rue Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, selon un inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 août—10,17,21.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Henry Lochte versus John Hogan, Tuteur de Any Murphy et als.
COUR CIVILE DE DISTRICT de la Paroisse d'Orléans, No. 79.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 18 septembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et priviléges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, anciennement Duplantier, Magazine, (Gaiennie et Constance), le dit lot mesure (au pied américain) vingt neuf pieds, huit pouces trois lignes de face à la rue Calliope, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes et vingt-neuf pieds neuf pouces et six lignes dans le fond.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17août—17,24,31.—sept.7,14,18

Succession de Françoise Rochecault épouse décédée de Jean Sabatier.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,855—En vertu d'un writ de fieri facias contre Jean Sabatier et en faveur de Marie Sabatier, épouse de L. Delavallée, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI le 20 août 1880, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
1° Trois lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 5, 6 et 7, dans l'ilet No 8, borné par les rues Bienville, Helena, Douane et le Chemin de la Métairie. Les dits lots mesurent, au pied américain, comme suit: Le lot No 5 forme l'encoignure du Chemin de la Métairie et de la rue Bienville, 36 pieds 1 pouce et 2 lignes de face au Chemin de la Métairie, 128 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur et de face à la rue Bienville, 117 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne de division du lot No 6 et 30 pieds 6 pouces 4 lignes dans le fond. Le lot No 6 a 36 pieds 1 pouce 2 lignes de face sur le Chemin de la Métairie, 147 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 5 et 166 pieds 1 pouce 1 ligne sur la ligne de division du lot No 7 et 30 pieds 6 pouces 4 lignes dans le fond. Le lot No 7 mesure 36 pieds 1 pouce 2 lignes de face au Chemin de la Métairie, 166 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de division du lot No 6, 186 pieds 2 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 20 pieds 6 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, le tout selon un plan dressé par A. Castaing, architecte, en date du 15 juillet 1857 et déposé à l'étude de A. E. Bienvenu, anciennement notaire, comme plan No 25. Etant la même propriété que J. Sabatier a acquise par achat de A. Barniguet selon un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire, en date du 27 décembre 1858.
2° Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la continuation du faubourg Jackson, en cette paroisse, dans l'ilet No 9 et désignés par les Nos. 2, 3 et 4, sur un plan fait par L. Surgi, le 12 février 1837, et mesurant ensemble 158 pieds 2 pouces de face au chemin de la Métairie, 100 pieds de face à la rue Virginie sur une profondeur d'à peu près 99 pieds sur la ligne vers la rue Bienville et une profondeur irrégulière sur l'autre côté, lesquels lots ont été achetés par J. Sabatier de F. Robert, par un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, anciennement notaire, le 18 novembre 1865.
3° Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Jackson dans cette paroisse, dans l'ilet No 7, borné par les rues Antoine, Bienville, Héléna et Douane, désignés par les Nos. 11 et 12, sur un plan fait par Surgi, le 12 février 1837 et déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire, le 22 février 1837. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Héléna sur les profondeurs suivantes: Lot No 11, 268 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne plus près de la rue Douane et 247 pieds 6 pouces sur la ligne de division du lot No 12, et le lot No 12 mesurant 247 pieds 6 pouces sur la ligne de division du lot No 11, et 226 pieds 6 pouces sur la ligne opposée. Etant la même propriété acquise par achat par J. Sabatier de la Veuve C. Mauthan, par acte devant A. E. Bienvenu notaire, le 14 nov. 1866.
Le dit J. Sabatier ayant, en outre, acquis tous les droits, titres et intérêts à la propriété ci-dessus décrite de sa défunte épouse Françoise Rochecault, en vertu des recommandations d'une assemblée de famille tenue devant A. E. Bienvenu, notaire le 28 avril 1869, confirmée par décret et jugement, à cet effet, de la Deuxième Cour de District, le 9 juin 1869, dans les procédures à la mort de la dite Françoise Rochecault, No 32,555 de la Deuxième Cour de District.
Saisi dans dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20,27—3,10,17,20 août

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joaquim Vasco Sr.
Division —
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 161.—Attendu que Anatole Forstall a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Joaquim Vasco Sr. décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
19 août—19,24,29

Successions de Robert Wallace Lloyd et de Clara Cécilia Dudel sa veuve (solidairement).
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 147—Division — Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par François Dutreuge Seghers, exécuteur testamentaire de ces successions ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
18 août—18,22,27

Succession de George Kaiser.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 95—Division — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Marianna Raab, veuve de George Kaiser, et exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
14 août—14,19,24

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans,
Pour l'année expirant le 31 décembre 1879.

Primes de feu	$278,342 81	
Primes maritimes	59,646 61	
Primes de rivière	45,560 04	
Total des primes		$383,549 46
Moins		
Primes sur polices non expirées	95,243 44	
Primes remboursées	13,620 66	
Réassurances	11,789 24	120,653 34
Primes nettes		262,896 12
Montant provenant des intérêts, loyers		21,664 86
Revenu		$284,561 00
A déduire:		
Pertes par le feu	$72,508 84	
Pertes maritimes	28,885 26	
Pertes de rivières	15,316 13	
	$116,810 23	
Réfaction (rebate) et commissions	41,420 46	
Contributions charitables	1,053 46	
Taxes d'Etat, de ville, licenses	8,228 01	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage et Babcock	6,978 00	
Dépenses générales, frais de bureau et d'agences	24,393 78	208,883 94
Profit net		$85,677 06
A déduire:		
Profits et pertes sur la vente des Bons consolidés de l'Etat et autres valeurs, ainsi que dividende de juillet	$33,960 41	
Retenu pour pertes non ajustées	10,000 00	
Dividende du 31 décembre 1879	25,000 00	
Surplus	16,716 65	
		85,677 06

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque	$106,565 42
Bons des Etats-Unis	103,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché	132,168 26
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	97,344 58
Billets garantis par nantissement de gages réalisables	55,100 00
Billets pour primes	17,470 59
Bons première hypothèque N. O. J. & G. N. R. R.	23,600 00
500 actions compagnie des Waterworks, à $37-76	18,888 00
Bons de première hypothèque, N. O. Waterworks	10,000 00
Actions de banque, d'assurances, de la La. Ice Co. et autres actions estimées au taux le plus faible du marché	21,224 20
Primes en voie de collection	66,801 56
Dû par des agents	1,675 97
Total de l'actif	$653,838 58

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	95,243 44
Dividendes non réclamés	6,878 49
Retenu pour pertes non ajustées	10,000 00
Dividende de décembre 1879	25,000 00
Surplus	16,716 65
Total du passif	$653,838 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, le 10 janvier 1880.
TH. BUISSON,
Troisième Juge de Paix.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie, au taux actuel du marché, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.
WM. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1880, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1880.
J. W. HINCKS,
Secrétaire.

DIRECTEURS.

W. A. BELL,	A. SCHREIBER,
PIERRE POUTZ,	ANT. CARRIERE,
CHS. J. LEEDS,	CHS. E. SCHMIDT,
C. T. DUGAZON,	JULES ALDIGE,
CHS. LAFITTE,	D. FATJO,
H. GALLY,	JULES TUYES.

11 janvier

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE.
CINQUIÈME COUR DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS.
JE CERTIFIE que le dix huitième jour de juin 1880, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-après mentionnée, dans les termes suivants:
Hannah Kaiser vs Morris Nathan, son mari.—Sur motion de Alfred Shaw, avocat de la demanderesse, et sur la production de preuves suffisantes en faveur de la réclamation de la dite demanderesse, la loi et les témoignages étant pour elle—
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré le 12 du courant soit confirmé et rendu final, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Hannah Kaiser, et contre le défendeur, Morris Nathan, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté de biens et d'acquets existant jusqu'à présent entre les dites parties; que la dite demanderesse ait l'administration de ses biens distincts et qu'elle soit autorisée à diriger ses affaires en son propre nom.
Il est de plus adjugé et décrété que la dite demanderesse touche du défendeur, son mari, la somme de douze cent trente piastres, avec l'intérêt légal à partir de la demande judiciaire, savoir: le 1er juin 1880 jusqu'au paiement, avec les frais de l'affaire, ainsi que le privilège légal sur les biens du défendeur, à dater du jour où l'affaire a été instituée.
Jugement rendu le 18 juin 1880.
Jugement signé le 23 juin 1880.
(Signé) W. H. ROGERS,
Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-quatrième jour de juin de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt.
JOHN J. HANNAN,
Député Greffier.
25 juin—25 juillet—22 août.

ETAT DE LA LOUISIANE.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.
Je certifie, par le présent avis, que le 15me jour de juin 1880, un jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire ci-après nommée dans les termes suivants:
Dame Mary A. Gallagher vs. Son époux. } No. 10,743.
En cette cause, la Cour considérant que la demanderesse a dûment fourni des preuves à l'appui de sa pétition, la loi et les témoignages étant en sa faveur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu le 9 courant soit confirmé et fait final, et en conséquence qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, dame Mary A. Gallagher et contre le défendeur John Kennair, son époux, décrétant une séparation de biens entre les dites parties et que la demanderesse ait plein contrôle de sa propriété séparée.
Il est de plus décrété et adjugé que la dite demanderesse reçoive du défendeur son époux, la somme de Quatre Cent Dollars avec intérêt légal à partir du jour de la demande légale, savoir, le 29 mai 1880, jusqu'à ce que la somme et les frais du procès soient payés, avec lien et privilège accordés par la loi en faveur des femmes mariées.
Jugement rendu le 15 juin 1880.
Jugement signé le 19 juin 1880.
Signé W. H. ROGERS, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, le 19me jour de juin de l'année de Notre Seigneur, Mil Huit Cent Quatre Vingts.
JNO. J. HANNON,
Député Greffier.
22juil—22—4,21août

ETAT DE LA LOUISIANE.
SIXIÈME COUR DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS
Je certifie, par le présent avis, que le 22me jour de juin 1880, un jugement a été rendu dans l'affaire ci-après nommée, dans les termes suivants, savoir:
No 77,023
Dame Magaretha Stern vs. Henry Stern, son époux.
Sur motion de W. H. Pascoe, conseiller de la demanderesse, et sur la due présentation de preuves à l'appui de la pétition de la dite demanderesse, la loi et les preuves étant en sa faveur.
Il est décrété, que le jugement par défaut enregistré le 12me jour de juin 1880 soit maintenant confirmé et rendu final, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse dame Magaretha Schlenger épouse de Henry Stern et contre Henry Stern, le défendeur, son époux décrétant une séparation de biens entre elle et son époux et dissolvant la communauté d'acquets et de gains existant entre eux et donnant à la dite demanderesse la libre administration de sa propriété.
Il est en outre ordonné, adjugé et décrété que la dite demanderesse, dame Magaretha Schlenger, épouse du dit Henry Stern ait jugement et recouvre du dit défendeur Henry Stern son époux la somme de deux mille dollars ($2,000) avec l'intérêt légal sur cette somme du jour de la demande légale, savoir 31 mai 1880, jusqu'à parfait paiement, les frais y compris.
Jugement rendu le 22 juin 1880.
Jugement signé le 26 juin 1880.
Signé N. H. RIGHTOR Juge
En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite Cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 20me jour de juillet en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingts.
H. MIESTER, député greffier.
21 juil—4, 20 août.

ANNUAL STATEMENT
—OF THE—
NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY
For the Year Ending on the Thirty first of December 1879

Fire premiums	$278,342 81	
Marine	59,646 61	
Inland	45,560 04	$383,549 46
Less—		
Premiums on risks not terminated	95,243 44	
Return premiums	13,620 66	
Reinsurance	11,789 24	$120,653 34
Net earned premiums		$262,896 12
Add—		
Received for interest, salvage and rents		21,664 86
Income		$284,561 00
Deduct—		
Fire losses	$72,508 84	
Marine	28,885 26	
Inland	15,316 13	$116,810 23
Rebates and commissions	41,420 46	
Charitable donations	1,053 46	
State and city taxes and licenses	8,228 01	
Board of Underwriters, Babcock and Salvage corps	6,978 00	
Gross expenses, home office & agencies	24,393 78	208,883 94
Gross profit		$85,677 06
Deduct—		
Profit and loss—Loss on sale of Louisiana State Consols, other assets and July dividend	$33,960 41	
Reserved for unadjusted losses	10,000 00	
Dividend December 31, 1879	25,000 00	
Surplus	16,716 65	$85,677 06

The company has the following assets:

Cash in bank	$106,565 42	
U. S. Bonds	103,000 00	
Real estate, lowest valuation	132,168 26	
Notes secured by first mortgage on city properties	97,344 58	
Notes secured by pledges of available securities	55,100 00	
Notes for premiums	17,470 59	
N. O., J. and G. N. R. R. first mortgage bonds	23,600 00	
500 Shares Waterworks Co, at $37 76	18,888 00	
New Orleans Waterworks first mortgage bonds	10,000 00	
Banks, insurance, Louisiana Ice Co. and other stocks, lowest market value	21,224 20	
Premiums in course of collection	66,801 56	
due by agents	1,675 97	$653,838 58

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00	
Reinsurance reserve	95,243 44	
Unclaimed dividends	6,878 49	
Reserved for unadjusted losses	10,000 00	
Dividends of December, 1879	25,000 00	
Surplus	16,716 65	$653,838 58

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this tenth day of January, 1880. THEO. BUISSON,
Third Justice of the Peace.

We, the undersigned special committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to value the assets of said company at their present market value, do hereby certify that after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct.
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the tenth day of January, 1880, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.
New Orleans, January 10, 1880,
J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS.

W. A. BELL,	A. SCHREIBER,
PIERRE POUTZ,	ANT. CARRIERE,
CHAS. J. LEEDS,	CHAS. E. SCHMIDT,
C. T. DUGAZON,	JULES ALDIGE,
CHAS. LAFITTE,	D. FATJO,
H. GALLY,	JULES TUYES.

Jan 11

MALADIES DE POITRINE
Dans le plus grand nombre de cas
GUÉRISON
et, dans les cas désespérés,
SOULAGEMENT MANIFESTE
PAR L'EMPLOI DE
l'Elixir alimentaire Ducro
Nombre de malades lui ont dû leur guérison après avoir employé sans résultat satisfaisant toute autre médication.
La formule de cet Elixir dont la base est le jus de viande et l'alcool, a été établie en 1868. Malgré les nombreuses imitations que son succès a fait naître, elle continue d'être préconisée par les sommités médicales de Paris, comme l'un des plus
PUISSANTS FORTIFIANTS
pour les convalescents, les personnes faibles, les jeunes filles chlorotiques, les vieillards débilités, etc.
Exiger sur l'étiquette, l'orthographe DUCRO, la mention des médailles Argent Paris 1878, ... et le dessin de la marque de fabrique ci-contre.
Paris, 20, place des Vosges et toutes les Pharmacies.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur formant le coin des rues Patterson et Séguin, à Alger.
Succession de John Mahony
No. 42,063 Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux coin Chartres et Conti, JEUDI, 26 août 1880, à midi, il sera vendu à l'encan au "Barrette Ferry Exchange Coffee House," au coin des rues Villeré et Bouny, (Alger) en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, Juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 21 Juillet 1880, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le faubourg Duverge, dans le Cinquième District de cette ville, désignés comme les lots Nos un et deux de l'ilet borné par les rues Villeré, Bartholomew, Patterson et Séguin. Le lot No. un, formant le coin des rues Patterson et Séguin, mesure 31 pieds 1 pouce 9 lignes de face à la rue Patterson, sur une profondeur et façade à la rue Séguin de 109 pieds 5 pouces, et de 108 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 2, et 31 pieds 1 pouce 9 lignes de face à la rue Patterson, 108 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No. 1, et 108 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre côté et 31 pieds 1 pouce 6 lignes dans le fond tout plus ou moins.
Conditions—La moitié comptant, le reste à un an de crédit pour billet garanti par hypothèque portant huit pour cent d'intérêt du jour jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite judiciaire sur le montant réclamé.
Acte de vente pardevant M. H. Seymour, notaire aux frais des acquéreurs
25juil.25—août4,12,19,25

PAR NASH & HODGSON.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur dans le Troisième District, A l'encoignure des rues France et Dauphine.
Succession de George Zimmerer, décédé.
Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 42,097.
PAR NASH & HODGSON.—W. I. Hodgson, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet.—LUNDI, 23 août 1880, à midi, à la Bourse St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un décret de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 21 juillet 1880. Dossier No 42,097, pour le compte de la succession de George Zimmerer, décédé, il sera vendu—
UN LOT DE TERRE DE VALEUR ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, France Bourgogne et Lesseps et désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par L. Reizenstein, voyer en date du 27 novembre 1872 et déposé en l'étude de A. Hero Jr., notaire comme plan No 36. Ledit lot forme l'encoignure des rues France et Dauphine, et mesure 27 pieds 4 pouces de face à la rue France sur une profondeur et façade à la rue Dauphine de 138 pieds 10 pouces, le tout plus ou moins entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage en bois, occupé comme magasin et résidence avec une maison en bois dans le fond du terrain, citerne, hangar, etc.
Conditions comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 juillet—22,29 août 2,9,16,21.

PAR CHAS. H. REED.
DIAMANTS ET ARGENTERIE.
UNE MAGNIFIQUE CROIX EN DIAMANT.
UNE SPLENDIDE ÉPINGLETTE EN DIAMANT.
UNE PAIRE DE SUPERBES BOUCLES D'OREILLES SOLITAIRES.
UNE PAIRE D'ÉLÉGANTES BOUCLES D'OREILLES.
UNE PAIRE D'ÉLÉGANTS BRACELETS EN DIAMANTS.
Tous ces Diamants sont de très belle eau et richement montés.
PLATEAUX ET BOLS EN ARGENT MASSIF
PLATEAUX A PAIN, SUCRIERS ET GOBELETS
UNE SPLENDIDE SOUPIÈRE.
UN SPLENDIDE POT A EAU.
UNE ÉLÉGANTE CAFETIÈRE.
UNE ÉLÉGANTE THÉIÈRE.
Pots à Lait, Beurriers, Fourchettes de Table, Cuillères de Table et Cuillères à Thé, Cuillers à soupe, Pinces à sucre et Couteaux à Beurre, etc.
—Aussi—
DEUX BILLETS HYPOTHÉCAIRES DE M. J. GLYNN
Chacun pour $625 et chacun portant hypothèque sur l'Habitation Sucrière connue comme la Plantation "Rescue," rive gauche paroisse Iberville portant 6 pour cent d'intérêt et qui les montants et intérêts ci-dessus seront annoncés à la vente.
—Aussi—
PETITS MEUBLES DIVERS.
SUCCESSION DE MME ELIZABETH LABAUVE FEMME DE ZENON LABAUVE.
Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,831
PAR CHAS. H. REED, encanteur—Bureau No 131 rue Gravier—SAMEDI, 21 août 1880, à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 28 juillet 188—
Tous les articles ci-dessus énumérés.
Conditions—Comptant. 7 août—7,14,21

PAR B. ONORATO.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Un lot de terre de valeur sur la rue Bourgogne entre celles St-Louis et Conti.
Succession d'Amédée Fleury Paris—No 42,015.
Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR B. ONORATO, encanteur, bureau No 45 de la rue Royale, SAMEDI, 28 août 1880, à midi il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane en vertu d'un décret de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 21 juillet 1880, la propriété suivante
Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, St Louis, Conti et Dauphine, mesurant 29 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Une moitié de la dite propriété appartenant au dit décédé, l'autre moitié aux héritiers de F. Guignard, qui consentent à la vente.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 juillet—24, 31, août 7, 14, 21, 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur rue Robertson, entre celles Ursulines et Chemin du Bayou.
Succession de Lisette Grammont, Veuve de Joseph Gravier—No 42,066.
Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR B. ONORATO, encanteur.—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 28 août 1880 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, par ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 21 juillet 1880, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
La moitié d'un lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robertson, Ursulines, Chemin du Bayou et Claiborne, la dite moitié du lot mesurant, au pied français, 16 pieds 6 pouces de face à la rue Robertson sur une profondeur de 121 pieds 6 pouces sur la rue des Ursulines et attenant à l'autre moitié du dit lot de terre, et à peu près 118 pieds sur l'autre ligne sur le Chemin du Bayou, la ligne du fond mesurant à peu près 16 pieds 10 pouces 6 lignes. Ensemble avec la moitié de la maison No 257 rue Robertson et autres améliorations appartenant à la dite moitié de terre.
Conditions Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Octave De Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.
24juillet—24 31 août7,14,21,28

PAR A. SELLE.
ANNONCE JUDICIAIRE.
BATISSE EN BOIS A DEUX ÉTAGES.
A l'encoignure des rues Bienville et Franklin.
Succession de Margaret Wassner, veuve de Cornelius Walder.
Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 42075.
PAR ARMAND SELLE, encanteur. Bureau No 50 rue Royale.—SAMEDI, 4 septembre 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 juillet 1880, de la propriété ci-dessous décrété pour le compte de la dite succession—
Un lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Franklin, Tremé, Douane et Bienville, désigné par le No 6 sur un plan de J. Communy, en date du 10 décembre 1842, et déposé en l'étude de Joseph Cuvellier, notaire en cette ville, le dit lot mesure, (au pied américain) 26 pieds 7 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 107 pieds et face à la rue Franklin, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en une maison en bois à deux étages couverte en ardoises érigée au coin, ayant un magasin, deux chambres au-dessous et quatre au-dessus, une autre maison en bois à deux étages couverte en ardoises ayant deux chambres au-dessous et deux au-dessus, une maison en bois à deux étages couverte en ardoises ayant deux chambres au dessus, une autre bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises, No. 43 rue Franklin, ayant deux chambres au dessous et deux au-dessus, une petite cuisine en bois. Lieux d'aisance, auvent couvert en ardoises et trois citernes.
Voir le plan exposé à la Bourse d'encan des Négociants
Conditions—Comptant sur les lieux.
L'acte de vente pardevant Chs. Rolle, notaire aux frais de l'acquéreur, les taxes dues et exigibles en 1880, y comprises.
31 juillet—31 août 7, 14, 21, 28, sept. 4

TRAITEMENT CURATIF DES MALADIES DE POITRINE et des Affections chroniques des Voies respiratoires.

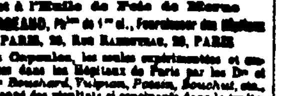

CAPSULES MOLLES
DE
BOURGEAUD
à la **CRÉOSOTE VRAIE**
DU GOUDRON DE HÊTRE
et à l'Huile de Foie de Morue
BOURGEAUD, Phien de 1re cl., Fournisseur des Hôpitaux
PARIS, 28, Rue Rambuteau, 28, PARIS
Ces Capsules, les seules expérimentées et employées dans les Hôpitaux de Paris par les Drs et Profrs Bouchard, Vulpian, Potain, Bouchut, etc., ont donné des résultats si constants dans le traitement des Maladies de Poitrine et des Bronches, que les notabilités médicales de France et de l'Etranger les prescrivent exclusivement.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. & N. SAMORY.
VENTE JUDICIAIRE.
Louis Koelsbergen vs ses créanciers.
No 86
PAR H. & N. SAMORY, encanteurs—MARDI, 24 août 1880, il sera vendu à l'enchère publique, à 10 heures du matin à leurs salles d'encan Nos 45 et 47 rue Decatur, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile pour la paroisse d'Orléans
Un lot de comptes ouverts abandonnés au syndic de la dite faillite pour le compte des créanciers.
Conditions—Comptant.
14 août—14, 19, 24.

PAR S. GUINAULT.
VACHERIE.
PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI 19 août 1880, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Mazant et Bons-Enfants, près de la station des chars de la rue Dauphine, à l'écurie de Jean Campagnol—
La vacherie de M. Pierre Bachel qui se retire des affaires et comprenant:
30 belles vaches laitières plusieurs avec veaux et à la balance sur le point de véler, 1 taureau, 3 bons chevaux, 2 charrettes à lait environ 50 têtes de volailles, 2 cochons, les tinettes, barils, baquets et tous les ustensiles de la laiterie.
La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.
Conditions—Au-dessous de $200 comptant; de $200 à $400, six mois et au dessus de $400, un an de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 12 août—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.
ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DE EMILE MARTIN,
DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41804.
1° Quatre certaines réclamations contre la ville de la Nouvelle-Orléans, pour du pain fourni à la prison de paroisse.
2 Un lot de comptes ouverts.
3 Quatre comptes ouverts dus à E. Martin & fils en liquidation d'affaires.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 28 août 1880, à midi il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 juin 1880 pour le compte de la dite succession les réclamations et comptes ci après décrits, savoir:
1° Quatre certaines réclamations contre la ville de la Nouvelle-Orléans dues au défunt comme transférées de James D. Houston ci-devant shérif criminel, pour fourniture de pain à la prison de paroisse de cette ville, à savoir.
Pour du pain fourni durant le mois

	d'août 1878	$349 20
Do	septembre	348 72
Do	octobre	397 64
Do	novembre	364 60

Formant une réclamation s'élevant à ..$1,460 16
2 Un lot de comptes ouverts dus au défunt selon ses livres, mais sans garantie, s'élevant à $6,809 65, comme il appert sur une liste déposée au bureau des encanteurs. Les noms des débiteurs seront lus au moment de la vente. Les comptes seront offerts d'abord en totalité, et s'il n'est pas trouvé une enchère raisonnable pour leur acquisition, il sera alors procédé à la vente séparée et distincte de chaque compte.
—Egalement—
A la même occasion et à la même place.
3° Les comptes suivants sont dus à E. Martin & fils, en liquidation d'affaires

C. A. Jaquet	$142 30
B. Levy	3 35
Train	2 90
P. F. Herwig	9 60

Conditions Comptant sur les lieux.
14 août—14 21 28

Propriété de valeur dans le Sixième District.
Succession de Daniel Weidner. No 41,892.
Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 11 septembre 1880 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 juillet 1880 les propriétés ci-dessous décrites, à savoir.
1. Une certaine moitié d'ilet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, désignée par le No 51, bornée par les rues Valence, Prytania, Cadix et Perrier. La dite moitié d'ilet mesure 100 pieds de face à la rue Valence, 300 pieds à la rue Perrier, 100 pieds à la rue Cadix et 300 sur la ligne qui la divise de l'autre moitié du dit ilet et composée des lots Nos 1, 2, 3, 4, 15, 16, 17, 18, 19 et 20.
2° Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District dans l'ilet No 40, compris entre les rues Bordeaux, Valence, Chesnut et Plaquemines, et désignés comme les lots Nos 1, 2, 3 et 4 du dit ilet; les dits terrains sont adjacents les uns des autres et mesurent chacun 25 pieds de face rue Chesnut sur 102 de profondeur. Le lot No 1 formant le coin des rues Chesnut et Bordeaux.
3° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District, désigné par le No 8, dans le carré No 40 borné par les rues Bordeaux, Chesnut, Plaquemines et Valence, le dit lot mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds.
4° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville et désigné par le No 7 dans l'ilet No 40, borné par les rues Chesnut, Bordeaux, Valence et Plaquemines, le dit lot mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 150 pieds.
5° Quatre certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District et ilet borné par les rues Chesnut, Bordeaux, Plaquemines et Valence et désignés par les Nos 23, 24, 25 et 26. Les dits lots se touchent les uns les autres et mesurent chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Valence sur une profondeur de 100 pieds. Le lot No 26 forme l'encoignure des rues Valence et Chestnut.
Conditions comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant N. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11août—11 14 25 sept 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.
EMPLACEMENT DE COMMERCE PROFITABLE DANS LE DEUXIEME DISTRICT.
Coin des rues Chartres et Jefferson.
Succession de J. Anton Schalck.
No 42,062.—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 4 septembre 1880 à midi, sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 juillet 1880 pour compte de la sus-dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Chartres, Toulouse, Jefferson et Levée, mesurant 30 pieds 6 pouces de face rue de Chartres, sur 105 pieds 6 pouces de profondeur et de façade rue Jefferson. Etant la même propriété acquise par feu Jacob A. Schalck, de Henri Clément Millaudon, par un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire, à la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1874.
Conditions Comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Joseph Cohn, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3août—3,10,17,24,31—4 sept.

DIVERS.

25 Caisses	PETITS POIS, nouvelle récolte.
25 ..	CHAMPIGNONS.
200 ..	FRUITS à L'EAU DE VIE, assortis
25 ..	CERISES nouvelle récolte
25 ..	BENEDICTINE de l'Abbaye de Fécamp.

25 Paniers de TISANE de CHAMPAGNE.
100 Caisses SARDINES, GILLET
200 Caisses VINS FINS, PONTET CANET, Germasville, Manbuzet et Haut Sauternes.
50 Barriques VIN DE BORDEAUX, P. CLERMONT & Co.
Huile d'olive, Vermouth, Whiskies de Baltimore, etc., etc.
A vendre par
E. J. HART & CO.,
73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
2 avril—

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.
Capital payé..........................$500,000
Extrait du vingt-quatrième état annuel, pour 1879.
Montant des primes encaissées, et accompagné intérêt.....................$388,272 86
Pertes, dépenses, taxes, etc.......$288,761 79
Fonds de réserve . 10,000 00
Dividende sur actions, 10 p. cent 49,588 90—$348,360 69
Profits nets.............................39,912 17

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comptant.
Actions, bons, prêts, billets à ordre et propriétés foncières......$398,157 07
Argent en caisse et primes en voie de collection..................197,571 44
$580,728 51

Dividende payé sur actions, 10 pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent, payable comptant en argent.

Cette ancienne compagnie, digne de la confiance publique, émet des polices sur les risques de FEU, de RIVIERES et de MER, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont promptement ajustées et réglées. A des conditions libérales au Bureau de la Compagnie, 53 rue du Camp.
JAMES I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Directeurs:

Jno. G. Gaines,	Jesse S. Flower,
J. L. Harris,	E. J. Hart,
J. Weis,	Jules A. Blanc,
Henry Renshaw,	R. W. Taylor,
Scott McGehee,	H. Newman,
J. C. Morris,	Chas. Roberts
B. Bisceo,	James I. Day,
D. Fatjo,	A. Baldwin,
Thos. Sloane,	T. L. Airey,
Charles Macready,	Emery Clapp,
R. K. Craig,	W. B. Seymour,
D. A. Chaffraix,	Sam'l L. Boyd.